



Déclaration liminaire de l'UNSA Education au CTA du 25 janvier 2021

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA.

Ce CTA doit examiner à nouveau la répartition des moyens de rentrée pour le second degré dans l'académie suite au vote en contre des organisations syndicales le 18 janvier dernier.

Par son vote, **L'UNSA Education** a tenu à dénoncer une dotation inacceptable au regard des besoins. La suppression de 160 postes et l'affichage d'une « compensation » par 95 emplois en HSA est un choix qui fait obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques et ajoute de la pression pour des personnels surchargés / épuisés, à la limite de la rupture.

L'académie de Grenoble est la 2ème académie la plus impactée par ces suppressions d'emplois. Nous ne pouvons l'accepter !

Cette carte scolaire vient accentuer la crise des moyens du second degré, déjà très affaiblie par les cartes scolaires précédentes. Une telle approche nie la réalité des défis éducatifs et pédagogiques qui se seront encore accrus après plus d'une année de scolarité impactée par la pandémie de la Covid 19. Elle refuse les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin. De plus, ces mesures viennent empêcher la mise en œuvre sereine des réformes, qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle.

L'organisation des établissements ne relève plus du défi mais des renoncements à l'essentiel. La logique comptable l'emporte et les organisations s'en trouvent complexifiées, engendrant des tensions regrettables au sein des équipes. Enfin, les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Pour l'UNSA Éducation

**Serge RAVEL
Zohra OUCHCHANE
Jean-Marie LASSERRE
Sophie DESCAZAUX**